

## La Fondation de France lauréate des Couronnes Instit Invest pour sa transparence en matière de communication financière



**La Fondation de France, lauréate des Couronnes Instit Invest mercredi 3 décembre, a reçu la plus haute distinction dans la catégorie Fondations et Fonds de dotation. Le jury a retenu la Fondation de France pour la transparence de sa communication financière.**

Le prix obtenu par la Fondation de France a été remis à Jean-Pierre Lefranc, son directeur financier: « *La Fondation de France est une institution privée qui ne peut agir que grâce à la générosité de ses donateurs. C'est pourquoi ce prix récompense un de nos enjeux et de nos engagements essentiels : la transparence et l'accessibilité de notre information financière, maillon vital qui nous permet de faire le lien entre nos donateurs, nos fondations sous égide et les structures que nous finançons.* »

**Pour en savoir plus sur la gouvernance et la gestion financière de la Fondation de France :**

<http://www.fondationdefrance.org/La-Fondation-de-France/Notre-engagement-de-transparence-financiere>

Instit Invest a décidé de contribuer à la reconnaissance des investisseurs institutionnels et de long terme en France, par une labellisation et une remise de prix.

Le jury de huit professionnels indépendants présidé par Jean Eyraud, président de l'Association Française des investisseurs institutionnels (AF2I), a évalué en premier lieu cinq critères : la clarté, la précision, l'accessibilité, la comparabilité et la disponibilité de la communication financière, pour ensuite distinguer l'institution qui prime dans les domaines de l'innovation, l'utilité sociale, l'audace en matière de financement de l'économie française et l'empreinte numérique.

### **A propos de la Fondation de France**

Depuis 1969, la Fondation de France soutient des projets concrets et innovants qui répondent aux besoins des personnes face aux problèmes posés par l'évolution rapide de la société. Elle agit dans quatre domaines : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance, l'environnement et le développement de la philanthropie. Elle aide les donateurs à choisir les meilleurs projets, conseille les fondateurs sur leur champ d'intervention et sur le cadre juridique et fiscal le plus approprié.

En 2013, elle a accompagné 744 fonds et fondations créés sous son égide, et consacré 128 millions d'euros à la sélection, la distribution et le suivi de 8600 projets.

Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

**Contact presse :** Charlotte de Lattre – 01 44 21 87 47 – [charlotte.delattre@fdf.org](mailto:charlotte.delattre@fdf.org)